

Je dois m'orienter ou me réorienter : comment faire ?

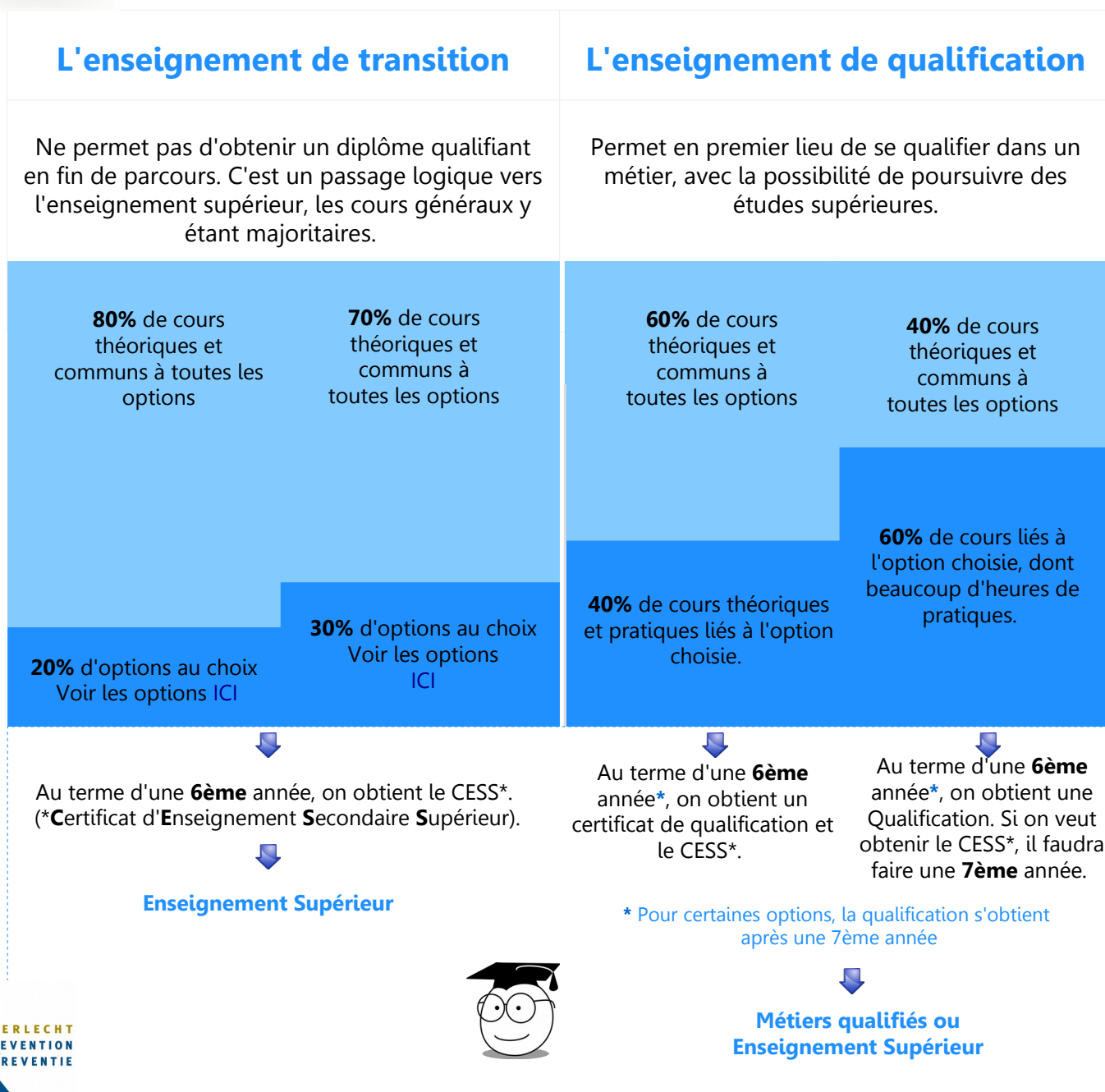
Pas facile de faire un choix d'orientation alors que la plupart des événements n'ont pas eu lieu à cause du confinement et que certains élèves ne retourneront pas à l'école cette année. Plein de questions se posent :

- Le conseil de classe oriente mon enfant vers le Technique de Qualification et/ou le Professionnel, comment choisir ?
- Je n'ai pas du tout aimé mon option cette année et je souhaite en changer, mais laquelle choisir?
- Mon enfant passe en 3ème secondaire, mais nous n'avions pas encore réfléchi avec lui au choix d'option.
- On me conseille d'aller en Général, mais je ne sais pas si c'est une bonne idée.
- ...

Cette fiche est là pour vous aider dans vos réflexions et vos démarches à travers 3 étapes.

1. Quel parcours dans l'enseignement secondaire ?

Le premier degré est commun. Il n'y a pas encore de réel choix d'orientation à faire en 1è ou 2è secondaire. Tout commence aux portes de la 3ème année. Soit le conseil de classe estime que les compétences acquises par l'élève lui ouvre toutes les portes, soit certaines en particulier.



Pour aller plus loin :

- Un aperçu de l'enseignement secondaire en vidéo [ICI](#)
- Le choix d'options à Bruxelles [ICI](#)
- Une description des options qualifiantes [ICI](#)
- 1290 métiers [ICI](#) et [ICI](#)



Un CESS en vaut un autre ?

Le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) certifie que l'élève a bien terminé ses études secondaires avec succès. Ce CESS obtenu est le même quelle que soit la section que l'on choisit, mais la préparation y est différente.

L'élève qui aura obtenu le CESS de l'enseignement Général de Transition ou Technique de Transition sera probablement mieux préparé à la poursuite d'études supérieures. Une remise à niveau dans certains cours sera parfois nécessaire pour un élève venant de l'enseignement qualifiant.

L'enseignement en alternance, un choix à ne pas prendre à la légère

L'enseignement en alternance est réservé aux élèves qui ont déjà envie de mettre un pied dans le monde du travail. Ils seront donc formés par un patron, tout en ayant 1 ou 2 jours de cours par semaine. Cet enseignement est accessible aux élèves qui ont au moins 15 ans et qui ont suivi régulièrement deux années au premier degré de l'enseignement secondaire. Plus d'infos [ICI](#) et [ICI](#)



2. Mieux se connaître pour mieux choisir

Que faut-il choisir : l'enseignement général, le technique de qualification, le professionnel... ? Il n'y a pas une réponse qui soit meilleure que l'autre. Ce sont des chemins différents qui correspondent à des contenus différents et à des projets différents.

Il faudra se demander : qu'est-ce qui me convient, qu'est-ce qui convient le mieux à mon enfant ? Quels sont ses points forts ? Les cours très théoriques le mettent-ils en difficulté ? Envisage-t-on des études supérieures ? Volonté de plus de pratique, d'apprendre un métier dès le secondaire ?

3. Qui peut m'aider ?

Plusieurs structures vous aideront à réfléchir :

- Les services de proximité qui participent à la campagne « la rentrée faut y penser » dont l'Antenne Scolaire fait partie [ICI](#)
- Le CPMS de l'école actuelle
- InforJeunes [ICI](#)
- La Cité des Métiers [ICI](#)

Découvrez également les démarches d'inscription dans les écoles.

Toutes les écoles ne proposent pas toutes les filières. Découvrez toutes les options dans la fiche « Inscrire votre enfant dans une école, laquelle et comment ? » sur www.anderlecht.be/fr/antenne-scolaire-les-fiches

